



L'AGENCE IMMOBILIÈRE ENGAGÉE

BARÈME DES HONORAIRES TRANSACTION

PRESTATIONS PROPOSÉES

VENTES	HONORAIRES TTC ¹ À LA CHARGE DE L'ACQUÉREUR
APPARTEMENT MAISON LOT DE LOTISSEMENT VENTE EN L'ÉTAT FUTUR D'ACHÈVEMENT	Prix net Vendeur inférieur ou égal à 300 000 euros : 6% du prix Net Vendeur, avec un minimum de 5000 euros TTC Prix net vendeur supérieur à 300 000 euros : 5% du prix Net Vendeur, avec un minimum de 18000 euros TTC
TERRAINS DE CONSTRUCTION	10 % du prix Net Vendeur, avec un minimum de 5000 euros TTC
LOCAL COMMERCIAL, FONDS DE COMMERCE	10 % du prix Net Vendeur, avec un minimum de 5000 euros TTC
AUTRES (GARAGE, PAR KING)	6% du prix Net Vendeur, avec un minimum de 5000 euros TTC
MANDAT DE RECHERCHE	HONORAIRES TTC ¹ À LA CHARGE DE L'ACQUÉREUR
TOUS BIENS	4% du prix net vendeur

Sàrl ROBIN DES TOITS
RCS COLMAR 489 767 905
Capital Social 23 000 euros
SIREN 489 767 905 00057
Carte Professionnelle N° CPI 67012016000009591
Délivrée par la CCI Strasbourg & Bas-Rhin le 04/07/16
Transactions – Caisse de Garantie GALIAN
89, rue de la Boétie 75008 PARIS,
pour un montant de 120 000 euros

Les tranches de prix ne sont pas cumulatives entre elles

(1) TVA au taux en vigueur.
La remise d'une note est obligatoire.



INFORMATIONS PRÉ-CONTRACTUELLES

L'AGENCE IMMOBILIÈRE ENGAGÉE

INFOS

En application de l'article L. 111-1, II du code de la consommation, le professionnel prestataire de services¹ avec lequel vous entrez en relation vous informe :

ROBIN DES TOITS – Agence immobilière – France

SARL

Siège social : 47, rue des Alliés 67680 EPFIG – 03 88 85 20 20

contact@robindestoits.com

Soumis à la loi n° 70-9 du 2 janvier 1970 et au décret n° 72-678 du 20 juillet 1972 (consultables sur www.legifrance.gouv.fr).

Inscrit au registre du commerce et des sociétés sous le n° RCS 489767905

Titulaire de la Carte Professionnelle N° CPI 67012016000009591

Délivrée par la CCI² Strasbourg & Bas-Rhin – 10, Place Gutenberg 67081 STRASBOURG

Dont le n° individuel d'identification à la TVA est FR10489767905

Titulaire d'une garantie financière souscrite auprès de³

GALIAN - 89, rue de la Boétie 75008 PARIS, pour un montant de 120 000 euros

Assuré en responsabilité civile professionnelle auprès de⁴

MMA ENTREPRISE – 14, Boulevard Marie et Alexandre OYON 72030 LE MANS Cedex 9

et dont le contrat couvre les zones géographiques suivantes⁵ : France

En cas de litige, la législation applicable sera la loi⁶ française et la juridiction compétente sera⁷ : celle prévue au contrat.

Conditions générales utilisées : se reporter aux conditions mentionnées dans les mandats.

En cas d'exercice d'activités pluridisciplinaires et/ou de partenariats directement liés au service concerné, les mentionner et préciser les mesures prises pour éviter les conflits d'intérêt : Convention de partenariats avec courtiers, banques, assureurs

(1) Agent immobilier, administrateur de biens, syndic de copropriété, diagnostiqueur, expert immobilier, etc.

(2) Nom et adresse de la CCI.

(3) Nom et coordonnées du garant.

(4) Nom et coordonnées de l'assureur de responsabilité civile professionnelle.

(5) Se reporter aux clauses du contrat d'assurance de responsabilité civile professionnelle.

(6) Il s'agira de la loi française dans la plupart des cas.

(7) Cette clause n'est à compléter que si le contrat proposé prévoit une clause d'attribution de juridiction.